

## **CONDITIONS DU PROGRAMME DE FIDELITE « FIDELI'CHEF »**

### **UNILEVER FOOD SOLUTIONS**

#### **1. OBJET**

Les présentes Conditions de participation encadrent le Programme de fidélité Fidéli'Chef proposé par Unilever Food Solutions (ci-après dénommé le « Programme »).

Ce Programme est géré par la société Unilever France pour sa division commerciale Unilever Food Solutions, dédiée aux professionnels de la restauration (ci-après « Unilever »).

Ce Programme propose aux professionnels de la restauration du secteur privé ou public (ci-après « Professionnel ») inscrits au Programme, en contrepartie de pré-commandes réalisées pour leur établissement sur le site <https://www.unileverfoodsolutions.fr/> (ci-après le « Site »), un cumul de points, donnant accès à des avantages en lien avec leur activité professionnelle.

Est entendu par « pré-commande » tout ordre de commande passé sur le Site par le Professionnel, ordre de commande ensuite transmis au distributeur choisi librement par le Professionnel, puis confirmé par une commande effectivement payée par Professionnel et livrée à celui-ci directement par le distributeur.

Le cumul de points peut se faire également via l'utilisation de codes à usage unique physiquement présents sur une sélection de produits Unilever Food Solutions achetés par le Professionnel.

#### **2. ELIGIBILITE AU PROGRAMME**

L'adhésion au Programme est réservée aux professionnels de la restauration (privé ou public) ayant une adresse postale professionnelle en France métropolitaine et ayant préalablement complété le formulaire d'inscription au Programme en renseignant certaines données personnelles précisées à l'article 5 des présentes.

Le Programme est réservé aux personnes âgées de 18 ans ou plus et implique pour l'adhérent de disposer d'une adresse postale professionnelle en cas d'attribution d'avantages. Unilever se réserve la possibilité de ne pas procéder à cette attribution en cas de défaut d'adresse professionnelle renseignée lors de l'adhésion au Programme.

Unilever se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité du Professionnel inscrit au Programme ou souhaitant s'y inscrire, notamment en cas d'homonymie.

### **3. INSCRIPTION AU PROGRAMME**

#### **1. Adhésion**

Lors de son adhésion au Programme, le Professionnel est invité à compléter les informations concernant la société qu'il représente (personne morale) et ses informations personnelles. Le traitement de ces informations personnelles est détaillé à l'article 5 des présentes Conditions.

L'inscription au Programme est strictement nominative, réservée à usage professionnel et reliée à l'établissement professionnel en tant que personne morale. Elle ne peut être cédée ou utilisée comme moyen de paiement. Ainsi, une seule inscription par établissement (société personne morale) est autorisée, les prestations et points ne peuvent se cumuler entre plusieurs Professionnels appartenant à un même établissement.

Il appartient au Professionnel adhérant de maintenir à jour les informations le concernant en accédant directement à son espace dédié sur le Site. Unilever ne peut en aucun cas être responsable en cas de non-réception d'un avantage par le Professionnel du fait d'informations incomplètes ou erronées.

Unilever se réserve la possibilité d'effectuer tout contrôle pour vérifier la validité de l'inscription au Programme.

#### **2. Pluralité de Professionnels et/ou d'établissements**

Si un même Professionnel a une activité dans plusieurs établissements, chaque établissement étant titulaire d'un compte Fidéli'Chef, ce dernier ne peut pas cumuler les points acquis via ces différents comptes pour accéder à des avantages plus importants. Chaque cumul de points reste indépendant et propre à chaque compte fidélité ouvert pour chaque établissement.

Ainsi, si plusieurs comptes sont détectés pour le même établissement, Unilever ne prendra en compte les prestations effectuées par un seul compte par établissement pour la comptabilisation des points.

#### **3. Changement d'établissement par le Professionnel**

En cas de changement d'établissement par un Professionnel, celui-ci peut créer un nouveau compte associé à son nouvel établissement pour adhérer à nouveau au Programme. En revanche, les points cumulés sur le compte lié à l'établissement d'origine ne pourront pas être transférés vers le nouveau compte associé au nouvel établissement du Professionnel.

### **4. CONDITIONS D'UTILISATION DU PROGRAMME**

L'adhésion au Programme est gratuite pour tous les établissements professionnels de la restauration qui ont un distributeur (liste des distributeurs référencés renseignés sur le Site).

Le Professionnel adhérant s'engage à utiliser le Programme conformément aux dispositions visées dans les présentes Conditions. A défaut, Unilever se réserve la possibilité de suspendre ou

de résilier le compte fidélité de l'adhérent, de désactiver ou de purger de ses points, dans les conditions visées à l'article « Suspension / Désactivation / Perte de points ».

Il est précisé qu'à tout moment le Professionnel peut se rendre sur son espace sur le Site afin de mettre à jour ses informations personnelles.

#### **4. AVANTAGES PROPOSES DANS LE CADRE DU PROGRAMME**

L'adhésion au Programme permet au Professionnel, de cumuler des points sur toute pré-commandes effectuées sur le Site et donnant lieu à une commande effectivement payée au distributeur et livrée au Professionnel.

Le compteur de points est actif dès l'adhésion au Programme et est alimenté comme suit : 1 euro dépensé par pré-commande = 1 point ajouté au compteur.

Il existe une variété d'avantages proposés au Professionnel en fonction d'un certain volume de points acquis par ce dernier. Le Professionnel peut consulter la liste des avantages directement sur le Site en cliquant sur la page suivante : [Catalogue Fideli'Chef](#).

Par ailleurs, les points cumulés seront doublés lors des d'opérations ponctuelles type « *Temps fort* » dont sera informé le Professionnel au moyen de bannières présentes sur le Site.

Le Professionnel peut consulter son nombre de points cumulés sur le Site rubrique « Mon profil ».

Il est précisé que la mise à jour du compteur de points du Professionnel ne se fait pas en temps réel, celle-ci intervient après que la livraison soit effectuée auprès du Professionnel par son distributeur.

Les points cumulés ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces et ne constituent aucunement un moyen de paiement.

#### **5. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations personnelles que le Professionnel de l'établissement titulaire du compte Fideli'Chef accepte de renseigner lors de son inscription, à savoir son nom, son prénom, son adresse email professionnelle, son adresse postale professionnelle, font l'objet d'un traitement informatisé par Unilever France.

Les données personnelles du Professionnel sont traitées pour la gestion de son compte à savoir entre autres enregistrement des pré-commandes pour l'établissement, comptabilisation des points fidélité, attribution des avantages, gestion d'éventuelles requêtes et/ou réclamations et pour de la prospection commerciale relatives à nos produits et nos marques par email lorsque le Professionnel a accepté de recevoir nos emails en cochant la case prévue à cet effet.

L'outil Adobe Analytics peut être également amené à collecter de manière automatique et anonyme des informations concernant l'utilisation du Site (navigateur, temps d'accès, etc.) par le Professionnel. De telles informations sont utilisées exclusivement à des fins de statistiques

internes de manière à améliorer la qualité des services qui vous sont proposés.

Le responsable du traitement des données personnelles du Professionnel est la société Unilever France, située 20 rue des deux gares 92500 Rueil Malmaison. Unilever France peut également faire appel à des prestataires externes (basés dans et hors de l'Union Européenne) pour le traitement des données personnelles pour son compte (ex : suivi des pré-commandes, comptabilisation des points, stockage sécurisé des données personnelles, LiveChat).

La base légale du traitement des données personnelles du Professionnel est l'exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles, le consentement et l'intérêt légitime.

Les données sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à leur traitement, soit pendant toute la durée d'activité du Professionnel sur le Site, et au maximum pendant 3 ans à compter de sa dernière interaction dans le cadre du Programme.

Conformément à la Loi n°78-17 dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 (modifiée en 2018 par la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 transposant le RGPD dans la loi française), le Professionnel dispose d'un droit d'accès, d'opposition au traitement de ses données personnelles, ainsi qu'un droit de rectification, de limitation du traitement, de portabilité, et d'effacement sous conditions. Ce dernier peut également organiser le sort de ses données après son décès. Le Professionnel peut exercer ses droits sur simple demande en précisant l'objet exact de sa demande : [unilever.privacy@unilever.com](mailto:unilever.privacy@unilever.com) ou par courrier : 20 rue des Deux Gares, 92500 Rueil Malmaison.

Le Professionnel peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL, en remplissant le formulaire de plainte en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse postale suivante : CNIL – 3 rue Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07.

Pour en savoir plus sur la manière dont Unilever gère les données personnelles, vous pouvez consulter notre : [Politique de confidentialité](#) et notre [Politique cookies](#).

## 6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments contenus dans ce Site, et notamment mis en avant dans le cadre du Programme, y inclus notamment de manière non limitative les droits d'auteur et droits de marque, sur tous les textes, illustrations, photographies, logos, sons, logiciels et autres matériels sur le Site internet sont la propriété d'Unilever France, de ses entreprises liées ou sont repris avec l'autorisation préalable du propriétaire concerné et sont à ce titre protégés par les droits de propriété intellectuelle, droit des marques, droit d'auteur ou autre.

L'utilisation illicite d'un quelconque droit de propriété intellectuelle tel que défini ci-dessus et présent sur le Site internet est strictement défendue.

En conséquence, les éléments du Site, en particulier les textes, illustrations, pictogrammes, photographies, programmes ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, modification, altération, reproduction partielle ou totale et, plus généralement, d'aucune exploitation.

Il est notamment interdit de :

-Utiliser une copie, totale ou partielle, du Site et/ou des marques qui y sont reproduites à des fins commerciales ;

-Modifier tout ou partie du Site ou le reproduire sur tout support de quelque nature (y inclus notamment, un document papier, un blog ou le site internet d'un tiers).

Toutefois, vous êtes autorisés à télécharger, imprimer et/ou reproduire des éléments du Site pour un usage exclusivement privé sous réserve d'indiquer systématiquement toute mention de copyright ou autre droit de propriété intellectuelle figurant éventuellement sur la ou les pages du Site qui seront reproduites ainsi que la mention suivante sur chacune des copies que vous faites : « Copyright © Unilever France. Tous droits réservés ».

## **6. MODIFICATION DES PRESENTES CONDITIONS ET/OU DU PROGRAMME**

Unilever se réserve le droit de modifier les présentes Conditions et informera le Professionnel de toute modification par le moyen qui lui semble le plus adéquat (courrier, emailing...).

La dernière version des Conditions du Programme applicable est celle consultable sur le Site. Unilever invite donc le Professionnel à les consulter régulièrement.

Unilever se réserve également le droit de modifier ou de suspendre le Programme.

Il est précisé que dans le cas d'un arrêt définitif du Programme ou d'une refonte complète de ce dernier entraînant la perte de points fidélité ou d'offres en cours de validité, les Professionnels adhérents seront informés par le moyen que Unilever Food Solutions estimera le plus adéquat (courrier, email...).

Unilever ne peut néanmoins garantir la réutilisation des points non utilisés sera possible dans le cadre d'une évolution du Programme.

Unilever se réserve la possibilité de ne pas contacter les Professionnels adhérents non actifs du Programme (c'est-à-dire ceux n'ayant pas réalisé de pré-commandes sur le Site depuis plus de 12 mois) pour les informer des éventuelles modifications du Programme.

Aucune modification, évolution ou suppression du Programme, y compris dans l'hypothèse où celle-ci entraînerait pour le Professionnel une impossibilité d'utiliser ses points fidélité ne pourra donner droit à une quelconque indemnisation de ce dernier.

## **7. SUSPENSION/ DESACTIVATION / PERTE DE POINTS**

### **1. Expiration du délai d'utilisation des points**

Le Professionnel ne peut utiliser ses points que durant l'année d'obtention de ces derniers, soit jusqu'au 31 janvier de l'année suivante au plus tard, et ce quel que soit le mois d'acquisition de ces points.

Ainsi, par exemple les points cumulés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et le 31 décembre 2026 seront utilisables jusqu'au 31 janvier 2027 inclus.

## **2. Suppression des compte/points pour inactivité**

Le Programme propose des avantages aux Professionnels en fonction des pré-commandes qu'ils réalisent sur le Site.

Ainsi, si le Professionnel est inactif pendant une durée de 2 ans à compter de sa dernière action (notamment aucune pré-commande et/ou aucun ajout de code à usage unique, etc...) alors Unilever supprimera les points collectés par ce dernier et ce, sans en aviser le Professionnel concerné.

## **3. Suspension du compte/suppression des points en cas de non-respect des conditions**

En cas de non-respect des présentes Conditions par le Professionnel adhérent, suspicion ou faits établis de fraude, ou abus, Unilever se réserve la possibilité de suspendre son compte, voire de désactiver de manière définitive son compte, et d'annuler les avantages qui y seraient associés.

Sans préjudice de toute poursuite judiciaire jugée nécessaire, Unilever opérera cette suspension et/ou désactivation après en avoir avisé le Professionnel, par le moyen qui lui semble le plus adéquat, sans que ce dernier ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment dans les cas suivants (liste non exhaustive) :

- en cas de fraude suspectée ou avérée, de tentative de fraude ou de vol du Professionnel ou sur le Site,
- en cas d'utilisation inappropriée ou de détournement du Programme.
- en cas d'agissements de nature à perturber le fonctionnement du Site, ou fonctionnement du Programme,
- de nombre anormalement élevé de pré-commandes sur une même journée de et/ou plusieurs jours,
- de nombre anormalement élevé d'utilisations de code stickers sur une même journée de et/ou plusieurs jours,
- plus généralement, en cas de non-respect des dispositions visées aux présentes Conditions.

## **8. LIMITATION DE RESPONSABILITE**

Unilever France s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer aux utilisateurs une accessibilité du Site à tout moment. Cependant, Unilever France se réserve le droit d'interrompre ou de suspendre tout ou partie des fonctions du Site sans aucune information préalable et/ou préavis. En aucun cas la responsabilité d'Unilever France, toute autre société du Groupe Unilever ainsi que toute société ayant participé à la création, la production ou la livraison du Site, ne pourra être engagée du fait de telles interruptions et/ou suspensions de tout ou partie des fonctions du Site.

Le Professionnel reconnaît et accepte qu'Unilever France, toute autre société du Groupe Unilever ainsi que toute société ayant participé à la création, la production ou la livraison du Site, ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un dommage quelconque (qu'il soit direct ou indirect, financier, moral, commercial ou autre) ou d'un virus qui pourrait affecter votre ordinateur ou votre matériel informatique suite à un accès, une utilisation, ou disfonctionnement du Site ou un téléchargements d'éléments quelconques du Site.

## **9. DISPOSITIONS DIVERSES – LITIGE ET LOI APPLICABLE**

*Dernière mise à jour : Decembre 2025*

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions du Programme serait considérée illégale par une disposition d'ordre légal ou réglementaire, présente ou future, ou par une décision de justice, ladite disposition sera considérée comme étant non écrite, et toutes les autres dispositions conserveront force obligatoire entre l'utilisateur et Unilever France.

Les présentes Conditions sont régies et interprétées selon le droit français. Tout litige portant sur l'application, l'exécution et/ou l'interprétation des présentes Conditions sera soumis aux tribunaux statuant dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris.

En cas de non-respect d'une quelconque de ces Conditions, Unilever France se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, le responsable de l'infraction, quelle qu'en soit la nature.